

Province de Québec,  
MRC de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 6 avril 2021 à huis clos par visioconférence.

Sont présents, M. le Maire Michel Blanchard, la conseillère Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine, Robert Émond et Stéphane Mélançon, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste également à la séance par visioconférence.

#### Ouverture de la séance

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant que cet état d'urgence a été prolongé par des périodes additionnelles de dix jours;

Considérant l'arrêté 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents par visioconférence et à prendre part, délibérer et voter à la séance;

Il est proposé par Michel Blanchard et résolu que ce Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

2021-04-054

#### Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-055

#### Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2021 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mars 2021

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2021 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mars 2021;

Considérant que les délibérations inscrites à ces procès-verbaux reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2021 et celui de la séance extraordinaire du 11 mars 2021 soient adoptés tels que rédigés.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du rapport financier au 28 février 2021 qui affiche un solde à la caisse de 185 071,30 \$, des dépôts à terme au montant de 561 739,75 \$, un ajustement et des chèques en circulation pour un total de 6 923,21 \$, pour un solde aux livres de 739 887,84 \$. Le total des revenus de février se chiffre à 85 221,08 \$ et celui des dépenses à 126 649,53 \$.

#### Paiement des comptes

2021-04-056

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus dans cette liste;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 84 366,98 \$ et de comptes payés pour un montant de 53 758,97 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du registre de correspondance du mois de mars 2021 qui détaille la correspondance et le courrier électronique reçus du 26 février 2021 au 1<sup>er</sup> avril 2021.

AVIS DE MOTION  
ET DÉPÔT DE  
RÈGLEMENT

La conseillère Linda Cournoyer donne avis de motion qu'à une séance ultérieure un projet de règlement sera présenté pour adoption afin d'autoriser la réalisation d'inspections visuelles et tests de coloration sur certains immeubles et imposant un tarif pour en financer le coût.

Elle profite de l'occasion pour déposer un projet de ce règlement.

2021-04-057

#### Renouvellement du contrat de support pour le logiciel du Conseil sans papier

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat de support relatif au logiciel Conseil sans papier avec la compagnie ICO Technologies inc, pour une période de 12 mois débutant le 1er mars 2021, au coût de 840,50 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-414.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-058

#### Projet de budget participatif

Considérant que ce Conseil souhaite mettre en place un projet de budget participatif;

Considérant qu'un projet de budget participatif prévoit un processus démocratique où les citoyens décident de la façon dont une partie du budget annuel est dépensée;

Considérant que le budget participatif permet à la population de s'impliquer de l'élaboration à la sélection de projets qui doivent avoir un impact potentiel à moyen et long terme sur la municipalité, de par l'un ou l'autre des volets suivants : environnemental, social, changement de comportement collectif ou amélioration du cadre de vie.

Considérant que le processus lié au projet de budget participatif s'échelonne du 6 avril au 17 août 2021;

Considérant que le ou les projets sélectionnés par la population seront réalisés entre le 18 août et le 31 décembre 2021;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil réserve un montant de 5 000 \$ du budget 2021 pour le projet de budget participatif et autorise la publication du document qui explique les critères d'admissibilité, la démarche d'analyse des projets soumis, le système de vote, l'admissibilité au vote ainsi que l'échéancier du projet de budget participatif.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-059

Appui dans le cadre de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus

Considérant que la Semaine nationale du don d'organes et de tissus se tiendra du 18 au 24 avril prochain;

Considérant que l'organisme Transplant Québec sollicite la participation de la municipalité pour s'associer à la chaîne de sensibilisation au don d'organes et au don de tissus en hissant le drapeau à l'effigie du ruban vert sur le mât de l'hôtel de ville;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil s'engage auprès de Transplant Québec en hissant le drapeau à l'effigie du ruban vert sur le mât de l'hôtel de ville durant la Semaine nationale du don d'organes et de tissus.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-060

Résolution en lien avec la campagne Vers des collectivités durables

Considérant que les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d'avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n'ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d'une banque postale;

Considérant que, au Canada, des milliers de personnes n'ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

Considérant que des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

Considérant que, pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l'électrification de son parc de véhicules;

Considérant que les bureaux de poste, dont le réseau couvre l'ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

Considérant que les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible;

Considérant que Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

Considérant que le rapport intitulé La voie à suivre pour Postes Canada, déposé dans le cadre de l'examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu'elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution;

Considérant que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne Vers des collectivités durables, propose une vision du service postal à l'ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil appuie la campagne Vers des collectivités durables et écrive à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient son appui et y joigne une copie de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-061

Autorisations en lien avec l'entretien des équipements du Service de sécurité incendie

Considérant que certains équipements du Service de sécurité incendie doivent faire l'objet d'inspections annuelles;

Considérant que les réparations requises à la suite d'une inspection doivent faire l'objet d'une approbation du directeur;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise les frais en lien avec l'inspection des appareils respiratoires, l'inspection visuelle et le test hydrostatique des cylindres d'air selon les normes, la vérification mécanique des deux camions requises annuellement par un mandataire autorisé par la SAAQ, le test de performance et de pompe des deux camions ainsi que l'entretien et l'inspection des habits de combat des pompiers et affecte ces dépenses aux postes budgétaires numéros 02-220-00-525 et 02-220-00-526.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers.

2021-04-062

Demande en lien avec l'acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie

Considérant que l'acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie est inscrit au budget 2021;

Considérant que certains de ces équipements pourront être utilisés par d'autres services municipaux;

Considérant l'offre obtenue de CMP Mayer inc.;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil autorise l'achat d'un moniteur multi-gaz avec pompe au montant de 2 310 \$ plus taxes; l'achat d'un coupe pare-brise au montant de 395 \$ plus taxes ainsi que l'achat d'un détecteur de voltage au montant de 405 \$ plus taxes et affecte ces dépenses au poste budgétaire numéro 03-310-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers.

2021-04-063

Contrat pour l'entretien hivernal des rues et rangs - options de renouvellement

Considérant que le contrat de déneigement pour la saison 2020-2021 a été octroyé en fonction de l'option 1 par la résolution numéro 2020-05-096;

Considérant que le contrat de déneigement est à échéance;

Considérant que le Conseil municipal est satisfait des services de Ferme Paul-Dave Brouillard S.E.N.C.;

Considérant que le Conseil municipal désire exercer son droit d'option de renouvellement de deux ans, et ce, avant le 30 avril 2021;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que la Municipalité exerce son droit d'option de renouvellement de deux ans pour le contrat de l'entretien hivernal des rues et rangs et octroie à Ferme Paul-Dave Brouillard S.E.N.C., au prix annuel de 175 000 \$ incluant les taxes applicables, le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023. Il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-David, les documents requis pour l'octroi du contrat et d'affecter cette dépense au poste budgétaire numéro 02-330-00-443.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-064

Contrat pour travaux de rapiéçage dans divers rangs

Considérant que la Municipalité de Saint-David a fait parvenir une demande de prix à quatre compagnies pour des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel dans divers chemins de la municipalité;

Considérant que trois entreprises ont répondu à cette demande :

- Vallières Asphalte inc.	36 323,48 \$
- Groupe 132 inc.	39 091,50 \$
- Les Entreprises Cournoyer Asphalte	51 163,88 \$

Considérant que l'offre présentée par Vallières Asphalte inc. est la plus basse conforme;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil octroie, au montant de 36 323,48 \$ en tenant compte de la quantité de tonnes approximative mentionnée dans le devis descriptif de la demande de prix, le contrat relatif à des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel dans divers chemins de la municipalité à la compagnie Vallières Asphalte qui devra effectuer les travaux conformément au devis descriptif du projet numéro VO-2021-01 et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-065

Contrat pour travaux de scellement de fissures dans divers rangs

Considérant la demande de prix acheminée à quatre fournisseurs pour des travaux de scellement de fissures pour une longueur approximative entre 7 000 et 13 000 mètres;

Considérant que deux entreprises ont répondu à cette demande :

- Lignes Maska	1,22 \$/mètre linéaire
- Permaroute	1,42 \$/mètre linéaire

Considérant que l'offre présentée par Lignes Maska est la plus basse conforme;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil octroie le contrat relatif à des travaux de scellement de fissures dans divers chemins de la municipalité à la compagnie Lignes Maska, au montant de 1,22 \$/mètre linéaire plus taxes, en tenant compte de la quantité de chaussée mentionnée au document de demande de prix et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-066

Contrat pour travaux de marquage de chaussée dans divers rangs

Considérant que la Municipalité de Saint-David a fait parvenir une demande de prix à quatre compagnies pour des travaux de marquage de chaussée dans divers chemins de la municipalité;

Considérant que trois entreprises ont répondu à cette demande :

- Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.)	13 521,06 \$
- Marquage et Traçage du Québec inc.	13 567,05 \$
- Entreprise Techline inc.	15 176,70 \$

Considérant que l'offre présentée par Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) est la plus basse conforme;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil octroie, au montant de 13 521,06 \$ en tenant compte de la quantité de chaussée approximative mentionnée au document de demande de prix, le contrat relatif à des travaux de marquage de chaussée dans divers chemins de la municipalité à la compagnie Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) qui devra effectuer les travaux conformément au document descriptif du projet numéro VO-2021-02 et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-067

Achat d'un afficheur de vitesse pour la rue Principale

Considérant que le ministère des Transports a autorisé l'installation d'un panneau indicateur de vitesse sur la rue Principale en décembre 2019;

Considérant que cette installation devra faire l'objet d'une permission de voirie;

Considérant l'offre présentée par Signalisation Kalitec inc. pour la fourniture d'un afficheur de vitesse radar régulier avec message;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise l'achat d'un afficheur de vitesse radar auprès de la compagnie Signalisation Kalitec inc., au montant de 4 782,96 \$ incluant les taxes, ainsi que les frais rattachés à l'installation de l'équipement et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-310-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-068

Contrat pour l'opération, le suivi et l'entretien des ouvrages d'assainissement des eaux usées

Considérant que le contrat pour l'opération, le suivi et l'entretien des ouvrages d'assainissement des eaux usées conclu avec la firme Aquatech arrive à échéance le 1<sup>er</sup> mai prochain;

Considérant que la firme Aquatech a informé la Municipalité que les conditions du prochain contrat demeurent les mêmes que le contrat en cours mais que le montant forfaitaire ainsi que les taux horaire et kilométrique seront indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2022 suivant l'indice des prix à la consommation de Statistiques Canada, de la province de Québec;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat pour l'opération, le suivi et l'entretien des ouvrages d'assainissement des eaux usées de Saint-David avec la firme Aquatech pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021, aux conditions énoncées et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02 415-00-411.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-069

Dépôt du procès-verbal de la séance du 18 mars 2021 du Comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 mars 2021 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil accepte le dépôt du procès-verbal du CCU.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-070

Demande de dérogation mineure relative au lot 5 250 824 situé sur la rue Campbell;

Considérant que le requérant projette de construire une habitation unifamiliale isolée ainsi qu'un garage détaché sur le lot 5 250 824;

Considérant que le garage projeté par le requérant a une largeur de 6,1 mètres (20 pieds) et une profondeur de 7,32 mètres (24 pieds), pour une superficie de 44,6 m<sup>2</sup> (480 p<sup>2</sup>);

Considérant que le lot 5 250 824 se trouve dans la zone résidentielle H13;

Considérant que le règlement de zonage no 550-2012 prévoit une superficie maximale de 65 m<sup>2</sup> (700 p<sup>2</sup>) pour tout garage détaché du bâtiment principal dans les zones résidentielles;

Considérant que le règlement de zonage no 550-2012 prévoit également un pourcentage d'occupation du sol maximal de 5 % pour les bâtiments accessoires et ce, dans l'ensemble des zones de la Municipalité;

Considérant que le garage projeté du requérant occuperait 7 % de la superficie du lot 5 250 824;

Considérant que le lot 5 240 824 a une superficie de seulement 638,2 m<sup>2</sup> (6 860 p<sup>2</sup>), alors que tous les autres lots situés sur la rue Campbell ont une superficie au moins deux fois supérieure à celle du lot 5 250 824;

Considérant que la superficie du garage projeté par le requérant est de 20,4 m<sup>2</sup> (220 p<sup>2</sup>) inférieure à la superficie maximale autorisée pour les garages situés en zone résidentielle;

Considérant que la dérogation demandée ne causerait donc aucun préjudice sérieux aux propriétaires voisins;

Considérant la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil approuve la demande de dérogation mineure relative à la propriété formée par le lot 5 250 824 et située sur la rue Campbell, visant l'augmentation du pourcentage d'occupation du sol des bâtiments accessoires de 5 % à 7 %.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-04-071

Modification des heures d'ouverture de la bibliothèque municipale Laure-Desrosiers

Considérant que la Municipalité souhaite répondre adéquatement aux besoins de sa population;

Considérant que l'analyse effectuée dans le cadre du programme Biblio Qualité a permis de constater qu'un ajout d'heures d'ouverture à la bibliothèque municipale pendant la fin de semaine serait bénéfique;

Considérant que l'ouverture des bibliothèques publiques est autorisée par la Santé publique depuis plusieurs mois;

Considérant que les heures d'ouverture de la bibliothèque Laure-Desrosiers ont été modifiées en raison de l'imposition du couvre-feu lié à la Covid-19;

Considérant que l'équipe de bénévoles de la bibliothèque en place permet l'ajout d'une plage horaire le samedi;

En conséquence, il est proposé par Linda Courmoyer, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil fixe les heures d'ouverture de la bibliothèque le mardi, de 14 h à 16 h, les mercredis et jeudis, de 19 h à 20 h 30, ainsi que chaque samedi, 10 h à 12 h, et ce, à compter du 7 avril 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil répond aux questions reçues par courriel ou par téléphone pour la présente séance.

Levée de la séance

2021-04-072

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Stéphane Mélançon que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27-1).

---

Maire

---

Directrice générale et secrétaire-trésorière